

La venue de deux nouveaux médecins rompt avec le désert médical de la commune

Depuis 2021, et le départ de deux médecins, Cousance, comme 30 % des communes françaises, se trouvait confrontée à un désert médical. Une solution a été trouvée.

En 2021, la décision des deux médecins de la commune de quitter leurs fonctions, l'un pour faire valoir ses droits à la retraite et l'autre pour des raisons personnelles a jeté un froid dans le secteur.

Christian Bretin, le maire, explique : « Nous avions, à ce moment-là, deux solutions : laisser faire et attendre ou alors se battre pour trouver des idées afin qu'au moins deux autres docteurs rejoignent notre commune. Ce désert médical dans lequel nous nous sommes trouvés a énormément affecté les Cousançais et les habitants du territoire. » La municipalité et les collaborateurs peuvent aujourd'hui être fiers, le secteur de Cousance n'est plus en désert médical !

Christian Bretin répond à quelques questions.

Comment avez-vous réussi à attirer de nouveaux médecins ?

Avec mon équipe municipale, en collaboration avec Nathalie Luzy, pharmacienne et sous l'œil avisé des autorités telles que l'ARS, agence régionale de santé, la communauté professionnelle territoriale de santé et le conseil de l'ordre des médecins, nous avons



Un pôle médical tout neuf. Photo Bernard Bathias (CLP)

Présentation des deux médecins

- Le docteur Elena Melincianu consulte au pôle médical, rue des écoles lundi, mardi, jeudi de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 heures ; mercredi et vendredi de 9 à 12 heures. Téléphone : 03 84 25 00 10.
- Le docteur Francisco Vega Ortiz, consulte au même endroit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h mais également à domicile le soir entre 19 h et 21 h 30. Téléphone : 03 84 25 00 66.

décidé d'inviter deux médecins à venir s'installer ont Cousance.

Par quels moyens ?

Moving people est une structure belge qui recrute de médecins dans toute l'Europe. C'est avec

leur aide que des septembre 2022, un médecin espagnol était candidat. Puis peu de temps après une deuxième médecin s'est présentée. La convention nous demandait de mettre un cabinet médical à disposition de ces deux médecins.



Daniel Bretin, un maire qui s'est battu pour trouver de nouveaux médecins. Photo Bernard Bathias (CLP)

Un soulagement pour vous ?

Oui bien sûr et après avoir fait valider leur dossier médical, ces 2 médecins se sont installés dans un pôle médical neuf et opérationnel qui nous revient à 180 000 euros

(achat du bâtiment plus travaux). La municipalité a même proposé à chacun un appartement dont le loyer sera comme pour les cabinets gratuits pendant 1 an.

Bernard Bathias (CLP)